

Cote du document: EB 2014/113/INF.5  
Date: 26 novembre 2014  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

**Résultats du vote par correspondance  
du Conseil d'administration concernant  
une proposition de don au titre du guichet  
mondial/régional au Programme alimentaire  
mondial à l'appui de l'intervention d'urgence  
en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola  
en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone**

**Note pour les représentants au Conseil d'administration**

Responsables:

Questions techniques:

**Raşit Pertev**  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent treizième session  
Rome, 15-16 décembre 2014

---

Pour: **Information**

## **Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional au Programme alimentaire mondial à l'appui de l'intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone**

1. À la cent douzième session du Conseil d'administration, en septembre 2014, le FIDA a manifesté son intention de contribuer, dans le cadre de la participation du Fonds à la réponse apportée, à l'échelle du système des Nations Unies, à l'épidémie du virus Ebola en Afrique de l'Ouest, à l'intervention d'urgence pour faire face à la crise Ebola en Afrique de l'Ouest moyennant l'octroi d'un don de 3 millions d'USD au Programme alimentaire mondial. Cette aide permettrait aux populations rurales pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, de réduire leur pauvreté et de renforcer leur résilience aux chocs.
2. Compte tenu de l'urgence de la situation, le 24 octobre 2014, le Conseil d'administration a été invité à approuver par le biais d'un vote par correspondance, conformément à l'article 23 du Règlement intérieur du Conseil d'administration (Vote par correspondance), une proposition de don au titre du guichet mondial/régional au Programme alimentaire mondial, à l'appui de l'intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone (jointe au présent document). Les membres et les membres suppléants ont été invités à voter par correspondance avant le 7 novembre 2014 à minuit (heure de Rome).
3. À la clôture du vote, le nombre de suffrages requis pour validation avait été reçu ainsi que celui nécessaire pour l'approbation du don. Aux termes de l'article 23 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, le vote est valable si des réponses ont été reçues de la part de membres représentant au moins les deux tiers (2 855,814) du nombre total de voix dont disposent les membres du Conseil d'administration (4 283,722). Aux termes de l'article 19.1, toutes les décisions du Conseil sont prises à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés, à condition que cette majorité soit constituée par plus de la moitié du nombre total des voix dont disposent les membres du Conseil d'administration.
4. Les réponses – soit 3 312,486 voix (environ 77,30% du total de 4 283,722) – ont été reçues des membres du Conseil d'administration ou de leurs suppléants dans le délai imparti. La prescription de l'article 23 a donc été respectée. Au total, 3 247,920 "oui" ont été reçus, répondant ainsi aux exigences de l'article 19.1. Un total de 64,566 voix ont été enregistrées comme abstention. Aucun vote négatif n'a été reçu.
5. Le Conseil d'administration a donc approuvé le don proposé au titre du guichet mondial/régional au Programme alimentaire mondial à l'appui de l'intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le document en pièce jointe.
6. Bien qu'ayant voté en faveur de la proposition de don, le Canada a demandé que le FIDA prenne acte des réserves indiquées ci-après et qu'il en soit pris note dans les comptes rendus. Le Canada s'est dit préoccupé par le fait que:
  - "Les activités de base mises en œuvre dans le cadre du don (distribution de vivres) ne sont en harmonie ni avec les activités fondamentales du FIDA ni avec les objectifs stratégiques de sa politique en matière de dons, et que le FIDA crée ainsi un précédent en ce sens;

- les fonds pourraient être mieux utilisés afin de répondre aux besoins associés à l'épidémie d'Ebola dans des domaines plus étroitement liés au programme du FIDA, notamment en termes d'impact sur les moyens de subsistance; et
  - compte tenu des contraintes actuelles pesant sur les ressources, le don pourrait envoyer un mauvais signal concernant les besoins de financement du FIDA."
7. Le Canada a également demandé au FIDA de s'assurer de l'exactitude factuelle de toute la documentation concernant le don, notant que le don proposé ne servira pas à financer des activités de recherche et de formation. Cette observation a été prise en compte et le document ci-joint a été révisé en conséquence. Par souci de clarté, les suppressions sont barrées et les ajouts sont soulignés.

Date: 24 octobre 2014  
Distribution: Restreinte  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

**Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional au Programme alimentaire mondial à l'appui de l'intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone**

**Note pour les représentants au Conseil d'administration**

Responsables:

Questions techniques:

**Willem Bettink**  
Fonctionnaire chargé des programmes et du changement  
téléphone: +39 06 5459 2472  
courriel: w.bettink@ifad.org

Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef du Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>i</b>
<b>Recommandation pour approbation</b>	<b>1</b>
<b>Première partie – Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Deuxième partie – Recommandation</b>	<b>2</b>

### **Annexe**

Programme alimentaire mondial: Intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone	3
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

### **Appendice**

Results-based logical framework  
(Cadre logique axé sur les résultats)

## Sigles et acronymes

OMS	Organisation mondiale de la Santé
PAM	Programme alimentaire mondial

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, telle qu'elle figure au paragraphe 7.

### **Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional au Programme alimentaire mondial à l'appui de l'intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone**

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition **de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles** au Programme alimentaire mondial (PAM) d'un montant de 3 millions d'USD.

#### **Première partie – Introduction**

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui au **programme de recherche et de formation du PAM pour l'intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.**
2. Le document relatif au don soumis au Conseil d'administration pour approbation figure en annexe au présent rapport:  

Programme alimentaire mondial: Intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone
3. Les objectifs et la teneur de ce **programme de recherche appliquée don** sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'à la politique du Fonds en matière de financement sous forme de dons.
4. L'objectif stratégique primordial qui guide la Politique révisée du FIDA en matière de dons, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2009, est de promouvoir des approches et technologies efficaces et/ou innovantes ainsi que des politiques et institutions qui favorisent le développement agricole et rural en donnant aux populations pauvres, femmes et hommes, des zones rurales des pays en développement les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire.
5. Cette politique a pour ambition d'obtenir les résultats suivants: a) promotion d'activités innovantes et élaboration de technologies et d'approches novatrices au profit du groupe cible du FIDA; b) activités de sensibilisation, de plaidoyer et de concertation sur les politiques, s'agissant des questions importantes pour les ruraux pauvres, menées par ce groupe cible ou en son nom; c) renforcement de la capacité des institutions partenaires à fournir toute une gamme de services d'aide aux ruraux pauvres; et d) promotion, auprès des parties prenantes au sein des régions et de l'une à l'autre, de l'assimilation des enseignements, de la gestion des savoirs et de la diffusion de l'information au sujet des questions liées à la réduction de la pauvreté rurale.
6. Le programme proposé s'inscrit dans le droit fil du but et des résultats que doivent atteindre la Politique révisée du FIDA en matière de dons et de l'objectif stratégique du Fonds qui est de donner aux populations rurales pauvres les moyens d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, de réduire leur pauvreté, et de renforcer

leur résilience face à la multiplication des chocs, en visant à empêcher les ménages ruraux pauvres de s'enfoncer davantage dans la pauvreté, l'endettement et la perte de capital humain.

## **Deuxième partie – Recommandation**

7. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme d'intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, accordera un don ne dépassant pas trois millions de dollars des États-Unis (3 000 000 USD) au Programme alimentaire mondial à l'appui d'un programme de six mois. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Kanayo F. Nwanze

# **Programme alimentaire mondial: Intervention d'urgence en Afrique de l'Ouest: Flambée du virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone**

## **I. Contexte**

1. L'actuelle flambée du virus Ebola en l'Afrique de l'Ouest a débuté en Guinée en décembre 2013. Le nombre de cas et de zones touchées a bondi depuis juillet 2014 en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Le 8 août, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qualifiait la situation d'"urgence de santé publique de portée internationale". La crise continue de s'aggraver à une vitesse alarmante.
2. Le secteur de l'agriculture occupe plus de la moitié de la population active des pays touchés, et la majorité de cette population dans les zones rurales. Les activités agricoles ont été abandonnées ou très fortement réduites en raison du manque de main-d'œuvre et des décès, des mesures de quarantaine/restrictions aux déplacements, des migrations hors des zones rurales et de l'accès réduit aux intrants et aux marchés. La production des principaux produits d'exportation a également été affectée.
3. La crise s'inscrit dans un contexte déjà marqué par des conditions sanitaires et nutritionnelles peu satisfaisantes. La flambée a eu un impact significatif sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur la situation économique des communautés rurales et urbaines, en particulier parmi les populations les plus vulnérables.

## **II. Justification et pertinence pour le FIDA**

4. Afin de répondre aux besoins de base des populations pendant la crise, l'OMS (à l'appui des gouvernements des trois pays les plus affectés) a demandé au Programme alimentaire mondial (PAM) de fournir une assistance alimentaire aux groupes particulièrement vulnérables dans les zones de transmission étendue et intense. Le don proposé appuiera cette réponse en contribuant à la protection de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, en réduisant le recours à des stratégies d'affrontement négatives et en assurant l'accès à des rations alimentaires riches en micronutriments, afin de prévenir une détérioration significative de l'état nutritionnel des populations affectées.
5. Le projet contribuera à empêcher les ménages de s'enfoncer plus profondément dans la pauvreté, l'endettement et la perte de capital humain; ce faisant, il est conforme à l'objectif global du FIDA, qui est de donner aux populations rurales pauvres les moyens d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, de réduire leur pauvreté et de renforcer leur résilience.
6. La réponse va dans le sens des plans nationaux de réponse stratégique et du Communiqué conjoint des chefs d'État et de gouvernement de l'Union du fleuve Mano pour la lutte contre l'épidémie de fièvre à virus Ebola en Afrique de l'Ouest, adopté par les Présidents de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone le 1<sup>er</sup> août 2014. Les pays s'approprient et dirigent la réponse à la flambée d'Ebola. La planification et l'exécution de l'intervention du PAM sont entreprises en coordination directe avec les gouvernements et les partenaires (OMS, Médecins sans frontières, Centre pour le contrôle et la prévention des maladies, et FIDA).
7. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a déclaré, dans sa résolution 2177 adoptée à l'unanimité, que l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. Mme Margaret Chan, Directrice générale de l'OMS, a souligné la gravité de cette flambée en mettant en évidence la complexité de la situation, étant donné que "dans certaines régions, la faim est devenue encore plus préoccupante que le virus". Dans une lettre datée du 9 septembre 2014, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, écrit que "le système des Nations Unies, dans sa totalité, doit maintenant agir de



manière exceptionnelle et vigoureuse", et que "notre réponse collective doit être fondée sur des décisions rapides et une prompt action exécutive".

8. Les objectifs, activités et plans décrits dans le présent document appuient directement le plan d'action à grande échelle des Nations Unies, le plan régional de réponse de l'OMS et l'appel régional interorganisations des Nations Unies. Les activités proposées s'inséreront dans le cadre opérationnel plus général de la Mission des Nations Unies pour la réponse d'urgence à Ebola (UNMEER), récemment mise en place.

### III. Le programme proposé

9. Le but d'ensemble du programme est d'appuyer les efforts déployés, sur le plan médical, par les gouvernements, l'OMS et les partenaires pour gérer la flambée du virus Ebola en assurant les besoins alimentaires et nutritionnels de base des personnes et des communautés vulnérables affectées par la maladie. L'objectif est de minimiser l'impact de la crise sur les personnes et les communautés rurales vulnérables en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.
10. La contribution du FIDA appuiera approximativement 170 000 personnes dans les zones de transmission étendue et intense, en répondant à leurs besoins en céréales pour un mois et en supercéréales pour un mois et demi, protégeant ainsi leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.
11. Le programme, d'une durée de six mois, comportera quatre activités principales:
  - **Renforcement de la distribution générale de vivres** là où la disponibilité et l'accès à des vivres en quantité et de qualité suffisantes représentent une difficulté majeure pour les ménages – notamment ceux qui ont perdu des membres de la famille à cause du virus Ebola ou pour d'autres raisons, et pour les ménages qui ont perdu leurs activités génératrices de revenus et/ou dont les activités agricoles ont été interrompues à cause des restrictions aux déplacements. Une attention particulière sera accordée aux jeunes enfants et aux femmes en âge de procréer.
  - **Des repas cuisinés** seront fournis aux patients dans les centres de santé, à la demande des partenaires et des gouvernements. Le réseau de nutrition d'urgence a élaboré des directives nutritionnelles pour les malades d'Ebola en cours de traitement.
  - **Des rations à emporter** seront fournies, à leur sortie, aux patients qui auraient besoin pendant leur convalescence d'une alimentation à haute teneur énergétique ou en protéines. La fourniture, en complément, d'une ration à emporter d'huile enrichie et de SuperCereal garantira un soutien nutritionnel continu pendant une période de convalescence de 60 jours.
  - **Imprévus.** La fluidité de la situation et l'évolution des approches en matière de gestion de l'épidémie exigent une réponse adaptable. Un appui peut aussi être nécessaire pour les ménages à l'isolement et les personnes dans les centres de tri, ou pour les campagnes de sensibilisation et d'essai des gouvernements. Il est prévu, en conséquence, de constituer des stocks supplémentaires de vivres et de biscuits à haute teneur énergétique.

### IV. Produits et avantages escomptés

12. Le résultat attendu est le suivant:
  - réduire au minimum l'impact de la crise sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.
13. Les résultats directs mesurables sont les suivants:
  - stabilisation de la consommation alimentaire; et
  - moindre recours à des stratégies d'affrontement négatives pendant la période de crise.

14. Des résultats supplémentaires sont prévus:
  - protection de la situation nutritionnelle et du capital humain des groupes vulnérables; et
  - perturbation minimale de la stabilité sociale, politique et économique dans les pays touchés.
15. Le produit escompté est le suivant:
  - des rations alimentaires améliorées sont fournies aux groupes vulnérables – pour les personnes touchées par le virus et recevant des soins médicaux et/ou les survivants et les personnes à l'isolement ayant été en contact avec des malades, et les personnes vivant dans les zones primaires de transmission étendue et intense.

## **V. Modalités d'exécution**

16. Le PAM intervient par l'intermédiaire d'homologues gouvernementaux (service national d'action humanitaire en Guinée, équipes nationales de santé au Libéria et équipes de gestion sanitaire de district en Sierra Leone), et par l'intermédiaire d'ONG expérimentées, internationales et locales, et des sociétés de la Croix-Rouge, pour la fourniture de l'assistance. La santé et la sécurité du personnel, des partenaires et des bénéficiaires sont des soucis prioritaires.
17. Pour le programme de repas cuisinés, les aliments seront directement fournis au partenaire/homologue responsable de la structure de santé. Les distributions générales de vivres renforcées seront exécutées par le biais de distributions à petite échelle par des équipes mobiles, et adaptées en fonction de l'évolution de la diffusion de l'épidémie. Toutes les activités de distribution seront effectuées de manière à minimiser l'empreinte carbone et à réduire le risque de grands rassemblements. À cet effet, le PAM a élaboré avec l'OMS des directives en matière de distribution destinées au personnel du PAM et des partenaires, afin d'atténuer le risque d'exposition du personnel et des bénéficiaires. Des spécialistes de santé publique ont été déployés afin d'aider à l'application des directives et de former le personnel aux mesures adéquates d'atténuation du risque. Des stages de perfectionnement seront conduits systématiquement et fréquemment. Le rôle de la communauté locale et des chefs traditionnels est décisif. Les partenaires de santé publique travaillent déjà avec les chefs des communautés pour partager des informations sur le virus Ebola et répondre à leurs préoccupations.
18. La politique du PAM repose sur des acquisitions auprès de fournisseurs présélectionnés par le biais d'un processus d'appel à la concurrence. Tous les marchés que passera le PAM pour des produits de base, des biens et des services financés par les contributions apportées au titre de cet accord de don seront conformes aux règles et règlements du PAM.
19. S'agissant du suivi et de l'évaluation, le mouvement des produits de base est suivi par le biais du système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (COMPAS) utilisé par le PAM pour suivre ces produits tout au long de la filière, depuis leur acquisition jusqu'à leur livraison. Le Libéria et la Sierra Leone sont les pays pilotes retenus pour le lancement du modèle de système d'appui à l'exécution logistique (LESS), qui inclut des outils affinés pour une gestion en temps réel de la chaîne d'approvisionnement et des capacités d'information sur les produits de base. Compte tenu des contraintes pesant sur la mobilité dans les zones géographiques d'intérêt prioritaire, les données devront faire l'objet d'une collecte à distance. Le PAM s'est doté d'une capacité de conduire des enquêtes rigoureuses à distance par le biais de l'initiative "Évaluation et suivi mobiles de la vulnérabilité" (mVAM). Cette méthode s'est avérée fiable pour effectuer rapidement des enquêtes dans des zones éloignées ou difficiles d'accès. Un cadre léger de suivi des résultats est en cours d'élaboration à l'intention des collègues sur le terrain

pour leur permettre de rationaliser la collecte des données et le partage de l'information.

## VI. Coût et financement indicatifs du programme

20. Le PAM demande au FIDA un appui d'un montant total de 3 millions d'USD pour permettre l'acquisition rapide de quantités supplémentaires d'aliments nutritifs, afin d'atténuer un manque sérieux de ressources. L'obtention d'un financement immédiat permettra au PAM d'optimiser l'utilisation des quelques itinéraires terrestres, maritimes et aériens encore opérationnels. En outre, des stocks précoces et suffisants sont essentiels pour que le PAM et ses partenaires soient en mesure de réagir rapidement à la constante évolution de la situation.
21. Conformément aux pratiques en vigueur aux Nations Unies, les règles et règlements du PAM en matière de gestion financière, de comptabilité et d'audit seront d'application dans l'administration des fonds provenant du don accordé par le FIDA. Les contributions au PAM sont soumises exclusivement aux procédures d'audit internes et externes prévues par les règles et règlements du PAM, et exécutées par des personnes désignées par le PAM.
22. Le PAM demande ces fonds au FIDA à titre de contribution multidonateur à une opération d'urgence du PAM. Le PAM recevra et gèrera la contribution conformément à ses règles et règlements, et en particulier: règles et règlements généraux du PAM, règles et règlements financiers du PAM, et politiques, circulaires, directives et procédures internes, le cas échéant. La contribution du FIDA sera utilisée pour le paiement des dépenses spécifiées dans le tableau ci-dessous, y compris les coûts standard d'appui indirects du PAM, d'approximativement 7% de la contribution totale du FIDA.
23. Afin de garantir la souplesse et la rapidité d'exécution, les fonds du FIDA seront décaissés en une seule tranche et seront inscrits comme contribution dans le système du FIDA. Le PAM pourra engager des dépenses admissibles à compter de la date d'approbation de la présente contribution et jusqu'à la date d'achèvement.

Tableau 1

### Récapitulatif du budget et du plan de financement (en milliers d'USD)

<i>Nombre</i>	<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement</i>
1	Contribution	<b>3 000</b>	
	Total	<b>3 000</b>	<b>92 670</b>

24. Le PAM rendra compte des fonds du FIDA et fournira des rapports financiers standard, conformément aux règles et règlements du PAM. Les rapports financiers seront accompagnés d'un état de dépenses; cet état de dépenses sera également certifié par un responsable financier dûment habilité du PAM. Le projet de budget du PAM couvre les dépenses admissibles, telles qu'elles apparaissent dans le tableau ci-après.

Tableau 2

**Projet de budget du PAM, ventilé par catégories de dépenses du PAM**  
(en USD)

<i>Nombre</i>	<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement</i>
1	Équipement	65 000	
2	Fournitures, produits, matériels	2 148 357	
3	Services contractuels	34 138	
4	Transferts et dons aux homologues	136 628	
5	Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	105 579	
6	Personnel et autres dépenses de personnel	215 911	
7	Voyages	98 125	
8	Coûts d'appui indirects	196 262	
	<b>Total</b>	<b>3 000 000</b>	<b>92 670 000</b>

25. Dans les six mois qui suivront la date d'achèvement, le PAM communiquera au FIDA un rapport financier final, comprenant un état de dépenses faisant apparaître l'usage cumulé des fonds. L'état de dépenses sera établi conformément aux catégories de dépenses du PAM, présentera séparément l'utilisation du budget du FIDA, et sera certifié par un responsable financier dûment habilité du PAM. En outre, le PAM soumettra un rapport d'achèvement sous une forme acceptable pour le FIDA. Les éventuels fonds inutilisés seront promptement restitués au FIDA.
26. À ce jour, des contributions ont été confirmées par la Guinée, le Libéria, la Sierra Leone et les États-Unis (par l'intermédiaire de la Banque mondiale), le Fonds central pour les interventions d'urgence des Nations Unies, la Chine, le Japon, la Suisse et le secteur privé. Un montant de près de 1,5 million d'USD a également été alloué sur des fonds multilatéraux du PAM. Le Japon, les États-Unis et le Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID) ont réaffecté à cette opération des ressources et des stocks disponibles dans le pays. À la date du 1<sup>er</sup> octobre 2014, l'opération du PAM est financée à concurrence de 46% des besoins totaux révisés pour les six mois que durera l'opération. Le PAM continue de s'adresser aux donateurs et partenaires pour obtenir un financement supplémentaire.

# Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
<b>Goal</b>	Support the medical efforts by Governments, WHO and Partners to manage the outbreak of the Ebola virus by ensuring the basic food and nutrition needs of vulnerable people and communities affected by the disease and its management			
<b>Objectives</b>	To minimize the impact of the crisis by contributing to stabilizing food consumption over assistance period for beneficiaries of GFD in the EVD affected areas	Food consumption score Coping strategy index Dietary diversity score	Monitoring reports (including mobile VAM / remote data collection and assessments)	Further outbreak, containment measures, and/or security incidents prevent implementation of activities in a large of part of the project area
<b>Outputs</b>	Food and non-food items distributed in sufficient quantity and quality and in a timely manner to targeted beneficiaries	Number of women, men, boys and girls receiving food assistance (disaggregated by activity, beneficiary category, sex, food, non-food items) as percentage of planned Quantity of food assistance distributed, as % of planned distribution (disaggregated by type of commodity) Quantity of non-food items distributed, as % of planned distribution (disaggregated by type) Number of institutional sites assisted (e.g. treatment centres), as percentage of planned	Commodity tracking systems Partner Distribution reports Post Distribution Monitoring systems	Government and partners unable to provide complementary activities to meet beneficiary NFI, hygiene, watsan and other needs  Delivery of goods hampered by border closures, roadblocks, disruption to regular private transport service, and rains  Sufficient resources from donors not received early on enough to allow for the timely purchase and delivery of foods in a context where lead-time is compounded by disruptions to local markets and regional supply routes
<b>Key activities</b>	Distribution of enhanced general food rations and/or adapted nutritious rations to target vulnerable groups including: patients in Ebola treatment centres; survivors of Ebola discharged from treatment centres; and communities with widespread and intense transmission of virus (including the families of persons infected with Ebola who are in treatment, deceased, or recovering) whose access to food and livelihoods has been directly disrupted due to the outbreak			Sufficient resources (human, financial, technology) secured in time to allow for development of mobile VAM (mVAM) initiative